

MEMO VEHICULE ASSURE

délivré le 04/11/2025. A conserver pendant toute la durée des contrats.

VOTRE VEHICULE

Marque : CITROEN Immatriculation : DL-837-YA

Modèle : 2CV AZKA
Catégorie : A-F

A noter :

Les remorques de moins de 750 kg, tractées par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.

ASSISTANCE

Assistance simple : 01 55 92 22 03
(coût d'un appel non surtaxé) 24h/24 et 7j/7
convention numéro 5005329

N° de regroupement 5004758

Protection juridique étendue : 01 30 09 97 93
Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00, sauf jours fériés

VOTRE CONTRAT

Assureur : AXA France IARD
Code assureur : F943
Adresse: 313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex

Courtier : Clavel Assurances
7 bis quai des étroits
69321 Lyon cedex 5

Nom et adresse du souscripteur :

00002717 CV
Monsieur HARTGRING CASPAR
MOULIN DE L AYMERIE
12700 SONNAC

Date d'effet : 11/12/2025 N° contrat : 10486212204

Réf. courtier : 6512256304

 **Clavel**
Assurances
7 bis, quai des étroits - 69321 Lyon cedex 5

N° courtier : 6512256304
Compagnie : AXA FRANCE
Catégorie : CITROEN DL-837-YA
Echéance : 11/12/2025

Bonus Indice :

Montant HT :	185,55 €
Taxes :	43,38 €
Total prime Compagnie :	228,93 €
Frais cabinet :	15,00 €
Montant TTC :	243,93 €
.....dont PJ TTC	1,25 €
.....dont Cat. Nat. TTC	0,00 €
.....dont taxe attentat TTC	0,00 €
.....dont assistance TTC	29,72 €
.....dont sécurité du conducteur TTC	56,33 €
.....dont bris des glaces TTC	Non souscrite

Référence compagnie à reporter sur votre constat amiable :
10486212204

AVIS ECHEANCE

Monsieur

La cotisation de votre contrat N°6512256304 d'un montant de 243,93 € arrive à échéance.

Vous pouvez régler, par chèque, par carte bancaire sur www.assurancesclavel.com ou par virement :

RIB: 30003 02490 00120055973 09 SG LYON BAT D'ARGENT
IBAN: FR76 3000 3024 9000 1200 5597 309 BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP
Indiquer impérativement vos références dossier ou contrat.

RAPPEL DE LA LOI HAMON : Vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, résilier votre contrat sans frais ni pénalités. Le nouvel assureur effectue pour le compte de l'assuré les formalités de résiliation dans le cadre de la Loi Hamon.

RAPPEL DE LA LOI CHATEL : si votre contrat (personne physique en dehors de votre activité professionnelle) est renouvelable chaque année automatiquement et par tacite reconduction, et si vous ne souhaitez pas le reconduire, vous disposez d'un délai de vingt jours suivant l'envoi de votre avis d'échéance, le cachet de la Poste faisant foi. Votre demande doit nous être adressée par lettre recommandée.

Rappel de nos frais : 15€ par affaire nouvelle (42€ en formule flotte). Frais non remboursables, 10€ par mise à jour tarifaire à l'échéance. 15€ à chaque échéance terme (42€ en flotte). Frais non remboursables, 16€ pour tout avenant au contrat. 25€ résiliation hors échéance (50€ en 1^{ère} année). 25€ pour les démarches de résiliation Loi Hamon. 18€ : frais de recouvrement (12€ si cotisation < 54€.)

Libre choix du réparateur : En cas de dommages garantis par votre contrat d'assurances vous avez la faculté de choisir votre réparateur automobile professionnel.

Dans le cas d'un contrat flotte, les cartes vertes vous seront expédiées à réception de votre règlement.



Papillon à joindre impérativement à votre règlement, SANS AGRAFER, NI COLLER

RÉFÉRENCES

Dossier : 916831
Quittance N° : 251512314
Apporteur :
Contrat : 6512256304
HARTGRING
04/11/2025
243,93 €

CORRESPONDANCES

Afin de garder à jour notre fichier client, merci le cas échéant de modifier vos coordonnées.

☎ 05 65 43 20 53

✉ caphartgring@hotmail.com



L'évolution des risques assurés nous conduit à appliquer une majoration des taux de cotisation prévus au contrat.

HERVE CLAVEL ASSURANCES - SARL AU CAPITAL DE 5 127 500€ RCS LYON A 789 253 978 - N° ORIAS 13003341 Site web ORIAS www.orias.fr
Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au code des assurances Exonération de TVA article 261-C-2° du CGI
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom, en ma qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
La médiation de l'Assurance, Pôle C.S.C.A. TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. L'autorité chargée du contrôle de la société d'assurances est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (A.C.P.R.), située au 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.